

État des lieux de la recherche scientifique récente sur les saisonniers, les saisonnières et leur statut

Victor Santos Rodriguez



Radiographie de poumons,
Archives de l'État du Valais,
Laurence Rasti
pour *Medical Borders*, 2023

La recherche sur les saisonniers, les saisonnières et leur statut en Suisse connaît un formidable essor. L'émergence d'études issues de champs disciplinaires variés a ouvert la voie à des avancées significatives dans la compréhension des vécus de celles et ceux qui ont été touché-es par cet instrument central de la politique migratoire helvétique durant la deuxième moitié du XX^e siècle. Sans prétention à l'exhaustivité, cet article propose un tour d'horizon des travaux et des connaissances qui ont été produits depuis l'exposition *Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931–2019* (Archives contestataires, Collège du travail et Rosa Brux, 2019). Cinq domaines d'enquête se dégagent tout particulièrement: les enfants de saisonniers et de saisonnières, le genre, le contrôle sanitaire de frontière, l'agentivité et le temps long.

S'agissant des enfants de saisonniers et de saisonnières, il convient tout d'abord de signaler les résultats du projet réalisé par une équipe de chercheurs en sociologie et en histoire de l'Université de Genève dans le cadre du Programme national de recherche « Assistance et coercition » (Cattacin, Stoecklin, Ricciardi et Nardone, 2023). Entre autres apports, cette enquête a permis de réévaluer l'ampleur des effets sur les enfants de l'interdiction du regroupement familial associée au statut de saisonnier et de saisonnière. En s'appuyant sur une méthode hypothético-déductive, Toni Ricciardi, Marco Nardone et Sandro Cattacin estiment que le nombre d'enfants italien-nes qui ont vécu dans la clandestinité en Suisse au cours de la période 1949–1975 oscille « entre un maximum de 49 623 et un minimum de 43 495 » (2024, p. 164). Ces chiffres dépassent largement les estimations articulées jusqu'ici. De plus, ils ne rendent compte que d'une réalité (la clandestinité) parmi d'autres types d'oppression subis par les enfants de saisonniers et de saisonnières. Les chercheurs de l'Université de Genève dressent ainsi une typologie des formes de déni de droit à l'enfance qui inclut aussi les cas où les enfants ont dû être accueilli-es chez des parents ou des connaissances en Italie ou être placé-es dans des instituts suisses ou italiens comme la « Casa del Fanciullo » à Domodossola. Au total, le phénomène d'« enfance niée » aurait frappé près d'un demi-million d'enfants d'origine italienne durant la période étudiée (Ricciardi, Nardone et Cattacin, 2024, pp. 163-164), sans parler donc des enfants d'autres nationalités.

Un autre projet d'envergure financé par le Fonds national suisse a également enrichi les connaissances relatives aux enfants de saisonniers et de saisonnières. Il s'agit du projet « Une socio-histoire des gens qui migrent: les < enfants du placard > (1946–2002) » dirigé par l'historienne Kristina Schulz à l'Université de Neuchâtel. Des contributions majeures sont nées de cette recherche, au premier rang desquelles se trouvent une exposition organisée en collaboration avec le Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds (Garufo, Kiani et Schulz, 2024), plusieurs apports à un numéro de la revue d'histoire *Traverse* (Kiani, 2022; Michelet, 2022; Schulz, 2022) ou encore une remarquable thèse de doctorat réalisée par Magali Michelet (2025). Croisant sources écrites issues d'archives et sources orales constituées de témoignages d'ex-enfants « interdit-es », cette thèse a ceci d'original qu'elle offre « une histoire des migrations à la fois du point de vue *des* enfants et avec une focale *sur* les enfants » (2025, p. 375). Michelet fait reposer une partie de son analyse sur la mémoire des sens des témoins (auditive et visuelle), ce qui lui permet par exemple d'explorer la signification émotionnelle du lourd silence qui accompagnait le moment où des enfants étaient caché-es dans un

appartement. Une des grandes forces de ce travail est de mettre en relation les contraintes réglementaires – opaques, changeantes et pas toujours bien définies – avec l'incertitude et la peur qui habitaient les familles de travailleurs et de travailleuses « temporaires ». L'enquête de Michelet montre également la diversité des expériences de l'illégalisation en donnant à connaître des cas qui rompent avec l'imaginaire de l'enfermement traditionnellement associé à l'« enfant du placard ». Il en va ainsi de Liliana Azevedo, chercheuse et ex-enfant « interdite » venue du Portugal, qui a vécu la clandestinité avec une certaine « insouciance » en raison de la liberté de mouvement que lui offrait le contexte rural vaudois où ses parents travaillaient (Michelet et Azevedo, 2024).

Parallèlement, un nombre important de travaux ont convergé autour d'une question longtemps restée aux marges de la littérature sur les saisonniers et les saisonnières: le genre. Cet axe de recherche a notamment été nourri par mon exploration historique des rapports de pouvoir à l'œuvre dans le gouvernement des migrations en Suisse (Santos Rodriguez, 2022, 2024a, 2024b, 2025a, 2025b). Mes recherches mettent en évidence que les vécus des femmes immigrées ont été largement invisibilisés par l'image stéréotypée du statut de saisonnier, à savoir celle d'un homme, ouvrier du bâtiment, qui vivait dans des baraquements en bois sans sa famille. Cette représentation n'est pas sans fondement puisque la grande majorité des personnes soumises à ce statut étaient des hommes qui travaillaient pour la plupart dans le secteur de la construction. Bien que minoritaires dans les effectifs, les femmes étaient néanmoins aussi recrutées en tant que saisonnières. Elles étaient donc – comme les hommes – sujettes à l'insécurité induite par un statut qui les plaçait dans un rapport de force foncièrement défavorable vis-à-vis de leur employeur ou de leur employeuse. Dans le même temps, les saisonnières étaient confrontées à des difficultés spécifiques en ce qu'elles étaient assignées à des activités économiques réputées « féminines » et donc socialement dévalorisées, notamment dans l'hôtellerie en tant que « femmes de chambre » ou dans le service domestique. Mes travaux montrent par ailleurs que les saisonnières étaient autrement plus exposées aux conséquences de l'interdiction du regroupement familial, ce dont témoigne la peur, voire la détresse, générée par une grossesse (risque de licenciement et d'expulsion, nombreux cas d'avortement).

L'interdiction de faire famille en Suisse a massivement affecté les épouses de saisonniers, tantôt immobilisées dans le pays d'origine avec les enfants, tantôt venues en Suisse pour rejoindre leur époux, souvent clandestinement, avec ou sans les enfants (Santos Rodriguez, 2022, 2024a, 2025a, 2025b). Les effets croisés du régime migratoire et des normes de genre enfermaient ces femmes dans des situations inextricables où se mêlaient des injonctions difficilement conciliables (voir aussi: Michelet, 2025). Comment être à la fois une « bonne mère » et une « bonne épouse » alors que l'unité de la famille est empêchée ? Le poids de la culpabilité a causé de vives souffrances chez les épouses de saisonniers, notamment chez celles qui ont dû faire des choix délicats quant à la prise en charge des enfants (voir aussi, sur la culpabilité: Bevilacqua, 2024; De Martin, 2025; Michelet, 2022). À la suite d'entretiens doublés d'un ample travail de documentation, je propose d'envisager les entraves à la parentalité des femmes étrangères non pas comme des contingences individuelles mais comme une composante

structurelle du régime migratoire suisse. Les femmes étrangères étaient convoitées en tant que travailleuses tout en étant rejetées en tant que mères dans un contexte où les autorités helvétiques menaient une lutte active contre la supposée « surpopulation étrangère ».

La recherche récente s'est également attachée à mettre au jour les ressorts du « contrôle sanitaire » souvent décrit comme stressant, humiliant, voire traumatisant, par les saisonniers et les saisonnières qui devaient s'y soumettre à chacune de leurs entrées en Suisse. Coordinée par l'historienne de la médecine et chercheuse en art et design Jelena Martinovic, le projet multidisciplinaire « Medical Borders » a exploré des fonds d'archives de l'État du Valais qui contiennent les dossiers médicaux et les radiographies de travailleurs étrangers et de travailleuses étrangères entrées en Suisse par Brigue. Les résultats de l'étude, présentés dans le cadre d'une exposition aux Arsenaux de Sion, jettent une lumière critique sur les arguments donnés par les autorités pour justifier les inspections sanitaires. Ils indiquent en effet que « la tuberculose était un prétexte qui permettait à l'État de contrôler efficacement l'état physique et l'aptitude au travail d'une personne » (Martinovic et Bagnato, 2024, p. 3). Dans une publication consacrée à la visite médicale de frontière, j'ai également analysé cette pratique comme un outil de sélection des corps utiles à l'économie en insistant toutefois sur sa fonction disciplinaire au sein d'un dispositif de mise au travail (Santos Rodriguez, 2024b).

Les études menées au cours des dernières années ont mis en relief l'agentivité des saisonniers et des saisonnières, rejoignant d'ailleurs en cela la démarche des commissaires de l'exposition de 2019 qui ont « cherché à montrer les travailleurs-euses saisonniers-ères comme des personnes ayant pris sur leur vie » (Deshusses, Auderset, Gillard, Magnin et Rivet, 2022, p. 142). Cette approche est manifeste dans le travail doctoral de Michelet (2025). L'analyse des récits de vie d'ex-enfants « interdit-es » mais aussi de certains de leurs parents donne à comprendre l'éventail des stratégies déployées par les familles pour s'adapter aux réglementations restrictives et, le cas échéant, les contourner. La thèse de Michelet met ainsi l'accent sur les solutions trouvées en vue de poursuivre le projet familial avec, parfois, la complicité plus ou moins ambiguë des employeurs et des employeuses ou la solidarité de membres de la société civile suisse, particulièrement en matière de scolarisation (voir aussi: Kiani, 2022). Toujours sur ce thème de la capacité d'agir, je considère que le cœur de la résistance opposée par les saisonniers et les saisonnières à leur statut ne se situait pas dans l'arène de la mobilisation publique et collective (campagnes référendaires, manifestations, grèves, etc.). Vu les contraintes qui étaient les leurs (grande précarité, interdiction de toute activité jugée politique), ils et elles opéraient plutôt sur un terrain « infrapolitique » au sens entendu par le politologue et anthropologue James Scott (1990), c'est-à-dire à travers des pratiques quotidiennes, invisibles et souvent non coordonnées qui défiaient efficacement l'ordre migratoire (Santos Rodriguez, 2025b).

Enfin, la production scientifique a pensé le statut de saisonnier et de saisonnière au prisme du temps long. Certains travaux ont ainsi révélé des continuités après l'abolition du statut en 2002, en identifiant des grandes tendances de l'action publique depuis l'après-guerre concernant le logement des populations migrantes « subalternes »

(Felder et Pattaroni, 2024) ou en montrant en quoi la position sociale des travailleuses domestiques « sans-papiers » contemporaines prolonge celle des saisonnières et des épouses de saisonniers (Santos Rodriguez, 2022, 2025a). L'essentiel des efforts a néanmoins porté sur la gravité et la durabilité de la « destruction » causée par le statut au sein des familles (De Martin, 2025, p. 100). Sandro Cattacin parle ainsi de « survivants » pour se référer à celles et ceux dont l'enfance a été niée (Monnet et Vos, 2023, p. 36), alors que l'anthropologue Salvatore Bevilacqua évoque « les blessures psychiques laissées sur l'estime de soi et le lien inter-générationnel » (2024, p. 42). Face au silence et à l'oubli (Eitel, 2025; Frandsen, 2024; Michelet, 2022, 2025), la recherche a fait valoir l'importance de construire une mémoire historique collective qui puisse aider les personnes victimes du statut de saisonnier et de saisonnière à mieux comprendre leur vécu tout en favorisant le dialogue et donc la guérison au sein des familles touchées (Bernini, 2025; Bevilacqua, 2024; De Martin, 2025; Garufo, Kiani et Schulz, 2024; Halili et Halili, 2025).

Plusieurs pistes prometteuses pour la recherche à venir se dessinent dans ce paysage toujours plus dense de connaissances sur les saisonniers et les saisonnières. Un apport fondamental de la recherche récente a été de mettre en lumière la spécificité de la condition des saisonniers et des saisonnières, et ce, par-delà les nationalités, les secteurs économiques concernés, les cantons ou encore les décennies. L'analyse pourrait être affinée en approfondissant l'étude de chacune de ces quatre variables. Force est par ailleurs de constater que la recherche demeure souvent tributaire des témoignages de celles et ceux qui sont restés en Suisse. Les prochains projets gagneraient à inclure davantage la perspective des personnes qui sont rentrées très tôt au pays, par choix ou en raison d'obstacles à l'ascension statutaire (permis annuel, puis d'établissement) dressés par des autorités alors soucieuses d'assurer la « rotation » de la main-d'œuvre étrangère. De manière générale, la recherche sur les saisonniers et les saisonnières pourrait s'enrichir d'une lecture plus transnationale mais aussi d'un ancrage plus comparatif pour mieux faire ressortir les traits tant distinctifs que communs de l'« expérience suisse » dans le contexte de l'Europe des décennies d'après-guerre.

Victor Santos Rodriguez,
Centre de recherches internationales (CERI),
Sciences Po/CNRS
Laboratoire d'études des processus sociaux (LAPS),
Université de Neuchâtel

Cet article a été rédigé avec le soutien du Fonds national suisse (projets numéros 222093 et 239499).

BIBLIOGRAPHIE

Archives contestataires, Collège du travail et Rosa Brux, 2019, *Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931 — 2019*, Genève.

Azevedo Liliana, 2025, « La migration portugaise en Suisse: Entre changements et continuités », in Philippe Wanner et Rosita Fibbi (dir.), *Paysage migratoire au XXI^e siècle en Suisse*, Zurich, Éditions Seismo, pp. 205-224.

Bernini Lucia, 2025, « Grenzsantität Brig – (K)ein Migrationsmuseum. Skizzengrundlage für ein Haus der Immigration », in ICOMOS Suisse, ETH Zurich et Construction Heritage and Preservation (éds.), *A future for whose past?*, Zurich, Hier und Jetzt, pp. 182-189.

Bevilacqua Salvatore, 2024, « Réduits au silence », *L'Alpe*, 105, pp. 36-43.

Cattacin Sandro, Stoecklin Daniel, Ricciardi Toni et Nardone Marco, 2023, *Les placements de mineurs suisses et étrangers dans les régions frontalières: Les cas des cantons du Valais et du Tessin. Résultats d'un projet de recherche mené dans le cadre du PNR 76*. Fonds national suisse. <https://www.nfp76.ch/media/en/JX0DLef60LdWPLLR/Cattacin-LaySummary-f.pdf>

De Martin Paola, 2025, « A future for whose lives? Schweizer Familienpolitik und lebendige Denkmalpflege », in ICOMOS Suisse, ETH Zurich et Construction Heritage and Preservation (éds.), *A future for whose past?*, Zurich, Hier und Jetzt, pp. 95-106.

Deshusses Frédéric, Auderset Patrick, Gillard Jeanne, Magnin Charles et Rivet Nicolas, 2022, « Entre histoire(s), témoignages, archives et art. Retour sur l'exposition *Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931–2019* », *Traverse*, 29(3), pp. 136-147.

Eitel Florian, 2022, « Zerrissene Gesellschaft, zerbrochenes Glas. Die Affäre um die Diskothek Alba in Biel 1977 », *Traverse*, 29(3), pp. 82-98.

Eitel Florian, 2025, « Die Baracken und die Villa von nebenan. Ein einzigartiges Bauensemble aus der Zeit der Saisonniers in Biel », in ICOMOS Suisse, ETH Zurich et Construction Heritage and Preservation (éds.), *A future for whose past?* Zurich, Hier und Jetzt, pp. 190-204.

Felder Maxime et Pattaroni Luca, 2024, « Subaltern housing policies: Accommodating migrant workers in wealthy Geneva », *European Urban and Regional Studies*, 31(4), pp. 360-374.

Frandsen Rune, 2024, « Notes on the inventory practice in the Canton of Valais: The Swiss dams and the heritage of the Italian seasonal workers », *kritische berichte – Zeitschrift für Kunst- und Kulturwissenschaften*, 52(1), pp. 34-43.

Garufo Francesco, Kiani Sarah et Schulz Kristina (éds.), 2024, *Enfants du placard. À l'école de la clandestinité*, Neuchâtel, Éditions Livreo-Alphil.

Gigase Marc et Schubert Yan, 2022, « Les saisonniers-ères en Suisse. Travail, migration, xénophobie et solidarité », *Traverse*, 29(3), pp. 7-23.

González Madrid Damián Alberto et Ortiz Heras Manuel, 2025, « Les émigrants saisonniers espagnols de la période franquiste à nos jours: Au sujet du programme de recherche *Los otros emigrantes. Trabajadores temporeros en Europa 1945–2022* », *Diasporas*, 43, pp. 231-240.

Halili Sabit et Halili Arnisa, 2025, « Gjithçka në Zvicër mund të jetë Monument për punëtoret dhe punëtorët sezonalë / Everything in Switzerland can be a monument for the seasonal workers », in ICOMOS Suisse, ETH Zurich et Construction Heritage and Preservation (éds.), *A future for whose past?*, Zurich, Hier und Jetzt, pp. 115-120.

Kiani Sarah, 2022, « La scolarisation des < enfants du placard > en Suisse (1970-1990). Écoles clandestines et intégration par la scolarité », *Traverse*, 29(3), pp. 119-135.

Martinovic Jelena et Bagnato Andrea, 2024, « Introduction: Une frontière médicale », in Jelena Martinovic, Andrea Bagnato, Raphaël Cuomo, Maria Iorio, Laurence Rasti, Lucia Bernini et Jonas Heller, *Medical borders*, Sierre, EDHEA – École de design et haute école d'art du Valais, pp. 3-5.

Maurice Thierry, 2022, « Les saisonniers·ères en Suisse. Un regard cinématographique », *Traverse*, 29(3), pp. 56-81.

Michelet Magali, 2022, « < Ce qui est sûr, c'est qu'on n'était pas censés être là... > Reconstituer l'histoire d'< enfants du placard > à partir de silences (1964–1986) », *Traverse*, 29(3), pp. 99-118.

Michelet Magali, 2025, *Voix d'enfants « interdits ». Une histoire d'enfants de travailleurs-euse-s « temporaires » face aux restrictions du regroupement familial en Suisse (1948-1992)*, Université de Neuchâtel, thèse de doctorat. DOI: <https://doi.org/10.35662/unine-thesis-3166>

Michelet Magali et Azevedo Liliana, 2024, « < J'ai mis 20 ans à comprendre... > Retour sur une enfance < cachée > avec Liliana Azevedo, témoin et chercheuse », in Francesco Garufo, Sarah Kiani et Kristina Schulz (éds.), *Enfants du placard. À l'école de la clandestinité*, Neuchâtel, Éditions Livreo-Alphil, pp. 37-48.

Molina García Sergio, González Madrid Damián Alberto et Ortiz Heras Manuel, 2024, *Huir de la miseria: Los temporeros españoles en Europa, 1948-1990*, Cuenca, Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha.

Monnet Vincent et Vos Anton, septembre 2023, « Saisonniers: La vie brisée des enfants du placard », *Campus*, 154, pp. 35-37.

Ricciardi Toni, Nardone Marco et Cattacin Sandro, 2024, « Familles italiennes en Suisse. Entre placements extrafamiliaux et enfances niées », in René Knüsel, Alexander Grob et Véronique Mottier (éds.), *Placements et destinée. Décisions des autorités et conséquences sur les parcours de vie*, Basel, Schwabe Verlag, pp. 161-172.

Santos Rodriguez Victor, 2022, « Des saisonnières aux < sans-papiers >: Migration, genre et économie politique des corps (in)sécurisés en Suisse », *Géo-Regards*, 15, pp. 83-100.

Santos Rodriguez Victor, 2024a, « Spatialités de la famille et du care en contexte de migration insécurisée: Le cas de la parentalité entravée des saisonnier·ères en Suisse », *GéoProximitéS*, 2, pp. 1-6.

Santos Rodriguez Victor, 2024b, « Le corps immigré à l'épreuve du contrôle sanitaire de frontière en Suisse: (In)sécurité, (in)visibilité et mise au travail », *Revue des sciences sociales*, 72, pp. 48-59.

Santos Rodriguez Victor, 2025a, « (In)security, silencing and hindered parenting: How the Europeanization of Swiss migration policy perpetuates reproductive and epistemic injustices », *Journal of Gender Studies*, publication en ligne. DOI: <https://doi.org/10.1080/09589236.2025.2581195>

Santos Rodriguez Victor, 2025b, « Contester l'ordre migratoire < par le bas >: une histoire du statut de saisonnier·ère en Suisse sous l'angle des résistances infrapolitiques », *Lien social et Politiques*, 95.

Schulz Kristina, 2022, « Der Saisonaufenthalt soll weder tatsächlich noch rechtlich in dauernden Aufenthalt übergehen ». Zumutungen der « Gastarbeit » in der Schweiz der « Trente glorieuses », *Traverse*, 29(3), pp. 41- 55.

Scott James, 1990, *Domination and the arts of resistance: Hidden transcripts*, New Haven, Yale University Press.